

République Française - Département du Cantal

Arrondissement de Saint-Flour

VILLE D'ALLANCHE



ALLANCHE - Commune

Séance du jeudi 24 avril 2025

Membres en exercice
: 12

Date de la convocation: 17 avril 2025

Présents : 11 *vingt-quatre avril deux mille vingt-cinq l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Philippe ROSSEEL,*

Votants: 12

Présents : Philippe ROSSEEL, Claudine HOUSSELLE, ALAIN GRIFFE, ERIC VIALA, Roland VEDRINES, AUDREY BLANQUET, JENNIFER DEVÈZE, LUDOVIC LEVAIS, THIERRY MARSILHAC, CLAUDE PESCHAUD, JULIEN THERON

Pour : 12

Représentés: JACQUELINE BARTHAIRE représentée par Philippe ROSSEEL

Contre : 0

Excusés:

Secrétaire de séance:
AUDREY
BLANQUET

Présents non votants :

Absents:

Objet: Demande de subvention DETR 2025 : Site de la Robertière - DE_038_2025

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le site de l'ancien ITEP doit faire l'objet d'une réhabilitation totale.

Plusieurs opérations sont envisagées : la réhabilitation du Manoir de la Robertière et ses annexes, ainsi que la création par extension du bâti existant d'une salle des fêtes.

Le coût total de l'opération s'élèverait à environ 2 100 000 €.

Pour l'heure, les travaux les plus urgents sont ceux concernant le Manoir de la Robertière et ses deux annexes. Le projet initial déposé à la DETR 2025, précédemment voté par délibération en date du 16 janvier 2025, doit être revu à la suite de la découverte de la présence de mérule au sein du bâtiment du Manoir.

Les travaux envisagés de clos et couverts sont donc la charpente et la couverture des trois bâtiments.

Date de transmission de l'acte: 25/04/2025
Date de réception de l'AR: 25/04/2025

015-211500012-DE_038_2025-DE
A G E D I

Monsieur le Maire explique qu'il serait judicieux d'inclure dans ce projet la restauration intérieure de la conciergerie, et ce dans l'objectif de mettre en place le projet de Maison des Ados sur le site. Ce projet a émergé lors de la "Journée des Ados" du 14 juin 2024. Ce projet consiste à créer un lieu de rencontre par les ados et pour les ados allanchois.

Les travaux envisagés seraient de l'ordre d'isolation, la pose de nouvelles cloisons et le rafraîchissement des peintures.

Monsieur le Maire précise que le montant de ces travaux s'élèverait à 86 295 € HT.

Enfin, le changement de menuiseries de la conciergerie, également pris en compte dans la première phase, s'élève à un montant total de 21 630 € HT.

Il propose de les inclure dans le plan de financement prévisionnel de l'opération, comme suit :

DEPENSES HT	RECETTES HT
Montant des travaux charpente et toiture : 217 520,00 €	Bonus ruralité région 50 % 187 000,00 € (Sur l'ensemble du projet initial à savoir le clos et le couvert, soit 503 583,33 € HT)
Montant des travaux de restauration de la conciergerie : 86 295,00 €	
Montant des travaux de menuiserie de la conciergerie : 21.630,00 €	
Montant maîtrise d'œuvre (10%) : 32 544,00 €	DSIL 2025 ou DETR 2025 30 % 107 396 €
	Autofinancement 20 % 63 593,00 €
Total HT 357 989,00 €	Total HT 357 989,00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **D'INCLURE** le projet de restauration de la conciergerie au sein du projet de restructuration du site de l'ITEP ;
- **DE DEMANDER** ladite subvention à l'Etat au titre de la DETR 2025 ou de la DSIL 2025 ;
- **VALIDE** le plan de financement proposé.

Pour extrait conforme au registre des délibérations,
Le Maire,
Philippe ROSSEEL

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
compte tenu de sa transmission en Sous-préfecture
et de sa publication

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
le : **25 AVR. 2025**
publié le : **25 AVR. 2025**

Date de transmission de l'acte: 25/04/2025
Date de réception de l'AR: 25/04/2025

015-211500012-DE_038_2025-DE
A G E D I

